

Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

Dix-huitième session
Genève, 31 octobre – 4 novembre 2016

ACCREDITATION D'OBSERVATEURS

Document établi par le Secrétariat

1. Le règlement intérieur du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) prévoit l'accréditation d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales en qualité d'observatrices ad hoc pour une période d'un an (voir le document CDIP/1/2 Rev.).
2. L'annexe du présent document contient des informations concernant une organisation non gouvernementales (ONG), en l'occurrence l'Institut national de recherche scientifique en propriété intellectuelle (Société de propriété intellectuelle), qui a demandé à bénéficier du statut d'observateur ad hoc.
3. *Le CDIP est invité à se prononcer sur la demande d'accréditation de l'ONG visée dans l'annexe du présent document en qualité d'observatrice ad hoc pour une période d'un an.*

[L'annexe suit]

INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (SOCIÉTÉ DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE)

NOM DE L'ORGANISATION

Institut national de recherche scientifique en propriété intellectuelle (Société de propriété intellectuelle)

REPRÉSENTANT DE L'ORGANISATION

M. Vladimir Lopatin, directeur général et président du conseil d'administration (Russie)

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Marina Borovskaya, rectrice, Southern Federal University (Fédération de Russie)

M. Stefan Vodenicharov, président, Académie bulgare des sciences (Bulgarie)

MANDAT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISATION

Les activités de la Société de propriété intellectuelle visent des objectifs sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et de gestion, visant à garantir la protection des droits et des intérêts juridiques des citoyens et des organisations en vue de faciliter le développement d'un marché moderne de la propriété intellectuelle aux niveaux régional, sectoriel, national et intergouvernemental, et poursuit également d'autres buts d'intérêt public. L'objectif principal de la Société de propriété intellectuelle ne consiste pas à faire des bénéfices.

La Société de propriété intellectuelle porte un intérêt particulier à de nombreux domaines relatifs à la propriété intellectuelle, en particulier : les systèmes de gestion de la propriété intellectuelle dans les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises, les sociétés, les parcs technologiques, les pôles régionaux pour l'innovation et les plateformes technologiques; l'évaluation des projets, programmes, règlements et normes (les normes pour les entreprises, organisations, sociétés ainsi que les normes nationales, régionales et internationales); l'évaluation des possibilités de protection des éléments résultant d'une activité intellectuelle; le dépôt de travaux et de découvertes scientifiques; la distribution et l'enregistrement des droits de propriété intellectuelle, notamment au moyen des brevets et du savoir-faire; la recherche en marketing et l'évaluation professionnelle des droits de propriété intellectuelle; la révision comptable des actifs intangibles et l'optimisation fiscale, ainsi que la protection juridique en matière de propriété intellectuelle et d'enquêtes judiciaires.

COORDONNÉES COMPLÈTES

RSRIIP

119049 Bolshaya Yakimanka, 38, bldg. 4, Moscou (Fédération de Russie)

Tél./tlcp. : + 7 499 238 40 83

www.rniis.ru, info@rniis.ru

[Fin de l'annexe et du document]